

RDC : "Je n'ai rien à me reprocher, j'ai la conscience tranquille" (Moïse Katumbi)

APA, 28-06-2015 Lubumbashi (RD Congo) - Le gouverneur du Katanga, province minière située au Sud Est de la RD Congo, Moïse Katumbi Chapwe, cité dans une plainte pour fraude douanière et pratique mafieuse, a déclaré qu'il n'a rien à se reprocher et que sa conscience est tranquille. Le gouverneur du Katanga qui a affirmé vendredi, n'avoir encore été saisi officiellement de cette plainte déposée par le Conseiller spécial du président Joseph Kabila, chargé de la lutte contre la fraude, la corruption, le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme, Luzolo Bambi Lessa, auprès de l'office du procureur général de la République, se dit disposé à répondre à la justice.

Il a déclaré qu'il n'est pas étonnant d'apprendre cette nouvelle par les médias car, en 2010 le même conseiller du chef de l'Etat alors ministre de la justice avait déposé une plainte contre lui en Belgique et en Grande Bretagne. Cette plainte, a-t-il affirmé, s'était soldée par un non-lieu après une enquête judiciaire. Il a ajouté que cette plainte, comme celle de 2010 est déposée un an avant la présidentielle de 2011 et celle de 2016. A la suite d'une déclaration controversée faite en décembre dernier interprétée à tort ou à raison comme une insinuation contre une éventuelle candidature à un troisième mandat du président Joseph Kabila, le gouverneur du Katanga est soupçonné par une certaine classe politique d'avoir des ambitions présidentielles en 2016. Et depuis lors, ses relations avec l'actuel chef de l'Etat dont il était directeur de campagne lors de la présidentielle de 2006 et de 2011, se sont détériorées. Mardi dernier, rappelle-t-on, le conseiller spécial du chef de l'Etat en charge de la lutte contre la fraude et la corruption, le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme nommé à ces fonctions en mars dernier, a déposé une plainte accusant certaines hautes personnalités d'être impliquées dans la fraude douanière et des pratiques mafieuses à la base de manques à gagner des recettes du trésor public. Les gouverneurs des provinces du Katanga, de deux provinces du Kasai et du Sud Kivu et l'ancien directeur de cabinet du chef de l'Etat limogé il y a deux semaines sont cités dans la plainte du conseiller du Chef de l'Etat.